

Ménages et consommation : 1. Comment les revenus et les prix influencent-ils les choix des consommateurs ?

Question 2. Quelle est l'influence du revenu sur la consommation ?

III. la consommation.

A. Fiche 3 du cahier de TP et Fiche 4 du cahier de TP

B. L'approche économique de la consommation

1. Définition de la consommation.

De manière générale, **la consommation** désigne l'utilisation de biens et de services dont la destruction sera immédiate (**biens non durables** : alimentation, services) ou progressive (**biens durables** : automobile, vêtements,...) après leur utilisation.

Elle vise à la satisfaction des besoins humains.

Le revenu disponible des ménages permet la consommation. L'INSEE l'appelle **la consommation finale** dans la mesure où elle a pour objet la satisfaction directe des besoins des ménages.

Cette consommation des ménages peut être **marchande** ou **non-marchande** : dans le premier cas, le bien ou le service est acquis en échange d'un prix ; dans le second cas, le service peut être gratuit ou offert à un prix inférieur à son coût de production. La consommation non-marchande concerne donc plutôt des services tels que la sécurité (la police, la gendarmerie), l'assistance (les pompiers, l'hôpital).

Remarque : L'achat d'un vêtement en solde reste une consommation marchande même si, exceptionnellement, le bien est payé en dessous de son coût de production.

L'Insee distingue deux types de dépenses de consommation :

- **La dépense de consommation finale des ménages** comprend uniquement les dépenses que les ménages supportent directement ; elle inclut la part qu'ils supportent des dépenses de santé ou d'éducation par exemple.

Dans cette dépense figurent les **dépenses « pré-engagées »** qui correspondent aux dépenses réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme, par exemple : dépenses liées au logement, celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; services de télécommunications ; frais de cantine ; services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ; assurances (hors assurance-vie) ; services financiers.

Remarque : Lorsqu'on déduit du revenu disponible les dépenses pré-engagées, on obtient le **revenu disponible « arbitrage »**

- **La consommation effective** des ménages recouvre l'ensemble de leur consommation. Elle est obtenue en ajoutant à la dépense de consommation supportée par les ménages **les dépenses supportées par la collectivité et dites individualisables**, c'est-à-dire celles dont le bénéficiaire peut être précisément défini*. C'est le cas en particulier pour la santé et l'éducation.
- **Par contre**, les dépenses pour l'administration générale, la défense nationale, la sécurité, ne font pas partie de la consommation effective des ménages.

La consommation effective est un meilleur indicateur pour apprécier l'évolution du niveau de vie des ménages ; elle est aussi mieux adaptée pour les comparaisons internationales, la part socialisée de la consommation étant différente selon les pays.

L'INSEE regroupe les consommations des ménages en **différents postes** (alimentation, logement, transports...) qui portent sur des **biens** (achat d'aliments ou de meubles) ou des **services** (repas au restaurant ou coupe de cheveux chez le coiffeur).

Bien et service : cf. définition p.9 du cahier de TP

Un coefficient budgétaire est le rapport de la dépense consacrée à un poste ou à une catégorie de biens ou services, (par exemple l'alimentation, le logement...) à la dépense totale.

Le premier poste budgétaire des Français est le logement qui représente presque un cinquième de la consommation effective totale.

2. L'évolution du revenu disponible conduit à des transformations de la consommation

Lorsque le revenu disponible augmente, le niveau global de la consommation augmente lui aussi, mais c'est surtout **la structure de la consommation qui change**, c'est à dire sa composition. En effet, un ménage dont le revenu double ne consomme pas pour autant deux fois plus de pain, deux fois plus de viande, etc. Ainsi, la part du poste budgétaire accordé à l'alimentation baisse mécaniquement. En revanche, ce pouvoir d'achat supplémentaire permettra de satisfaire des besoins nouveaux : des voyages, des sorties, des biens dits de "deuxième nécessité".

C'est ce que résume la **Loi d'Engel** : lorsque le revenu progresse, le poids de l'alimentation baisse car les dépenses alimentaires augmentent, certes, mais moins vite que le revenu.

Cette tendance peut se mesurer par ce qu'on appelle un **coefficient d'élasticité** de la demande par rapport au revenu (**élasticité-revenu**) qui se calcule de la façon suivante :

$$\text{Élasticité-revenu} = \frac{\text{Taux de variation de la demande}}{\text{Taux de variation du revenu}}$$

Prenons un exemple simple : si le revenu augmente de 3 % et la consommation alimentaire de 1 % seulement, **le coefficient d'élasticité-revenu de la consommation** sera le suivant :

$$1 / 3 = 0,66$$

Que signifie ce coefficient $e = 0,66$?

- D'une part, il est positif, ce qui veut dire que quand le revenu augmente, la consommation augmente elle aussi. C'est le cas le plus fréquent.
- D'autre part, il est inférieur à 1. Cela signifie que lorsque le revenu augmente, la consommation augmente aussi mais de façon moins importante. Cela correspond à ce qu'on appelle **les biens normaux**.

Si le coefficient est supérieur à 1, il correspond à des consommations qui augmentent de façon plus que proportionnelle, ce qui conduit à une hausse de leur part dans le budget du ménage. C'est le cas **des biens supérieurs**, c'est à dire des postes tels que les loisirs, la culture ou encore la santé.

Si le coefficient est inférieur à 0, c'est à dire que lorsque le revenu augmente, la consommation diminue, on parle de **biens inférieurs**. Les produits de consommation de première nécessité entrent dans cette catégorie : le pain, la farine, les pommes de terre, etc.

L'évolution globale des revenus depuis les années 1960 explique donc les changements au niveau des coefficients budgétaires : c'est l'une des caractéristiques des "30 Glorieuses" (l'expression est de l'économiste français Jean Fourastié).

3. Les inégalités de revenus expliquent des différences d'accès à la consommation

Le revenu donne à un ménage la possibilité de satisfaire des besoins marchands. Certains besoins relèvent de la première nécessité (se nourrir, se loger par exemple), d'autres sont secondaires (se distraire par exemple).

Les dépenses indispensables augmentent peu avec le niveau de revenu. On retrouve ici la Loi d'Engel. Leur part (coefficient budgétaire) aura donc tendance à être plus faible chez les ménages à haut revenu (même si un effet qualitatif joue : par exemple, on consommera plus de produits frais plus chers, on se logera dans un appartement plus grand, etc.).

En revanche, la part des dépenses affectées à ce qui n'est pas la première nécessité (culture, loisirs, santé, etc.) sera plus élevée dans les hauts revenus.

On constate donc l'élasticité de la consommation par rapport au revenu à travers la comparaison des budgets selon le revenu.

Enfin, il faut ajouter que le poids **des dépenses pré-engagées** (logement, chauffage, assurances, etc.) a nettement augmenté dans le budget moyen des ménages et il contraint en particulier les ménages à faible revenu.

***Dépense de consommation individualisable** : consommation bénéficiant directement aux ménages tout en étant prise en charge par la collectivité. C'est le cas en particulier de dépenses pour l'éducation, la santé, l'action sociale et le logement.